Bulletin SIMUP N°1
Juin 2012

Système d'Information des Marchés Agricoles de l'Ouham-Pendé

Ce premier bulletin d'information sur les prix des produits agricoles sur 6 marchés de référence de l'Ouham Pende permet une meilleure connaissance et compréhension des tendances et des prix des produits agricoles alimentaires les plus échangés dans la zone. A destination aussi bien des producteurs que des acteurs humanitaires, cet outil est avant tout fait pour appuyer la prise de décision.

Sommaire

Titres	***Pages***
Contexte	*1*
La méthodologie utilisée	*2*
Résumé de la période	*3*
Les céréales	*3*
Les oléagineux	*5*
Les amylacées	*7*
Les légumineuses à graines	*8*
Les légumes	*8*
Conclusion	*9*

Sigles et abréviations utilisés:

-DRC: *Conseil Danois pour les Réfugiés*

-OP: *Organisation de Producteurs*

*-**AEL** : Acteurs Economique Locaux*

-SIMUP: *Système d'Information des Marchés agricoles de l'Ouham-Pende*

*-**MCI** : Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises,*

B*ulletin réalisés par l'équipe DRC du département de Sécurité Alimentaire et de Relèvement Economique en collaboration avec les Acteurs Economiques Locaux, les Organisations de Producteurs, les agents du MCI.*

Contacts DRC :

Vincent **BOULARDOT*
Tél : 00236 72 79 58 45
mail : agro.coordinator.car@drc.dk

Dieubéni **FENEKAMI*
Tél : 00 236 72 77 62 67
mail : db_fenekami@yahoo.fr

Patrice Rotsen **DAMOINO*
Tél : 00236 72 17 13 84
mail : pdamoino@yahoo.fr

Dans le cadre du renforcement de la surveillance des marchés agricoles de l'Ouham-Pende, le Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC), à travers son projet financé par l'Union Européenne intitulé «***Projet de relance durable des systèmes de production et de développement communautaire dans les zone de Batangafo et de structuration des Organisations Paysannes et des circuits de commercialisation dans l'Ouham-Pende»,*** a mis en place un dispositif de collecte de données hebdomadaires des prix des produits agricoles sur 6 marchés sous préfectoraux de référence dans la préfecture de l'Ouham-Pende à savoir les marchés de Bozoum, Paoua, Bocaranga, Koui, Ndim et Ngaoundaye.

Ce bulletin présente les tendances et les prix pratiqués sur ces 6 marchés ruraux sur une période de 8 mois allant **de septembre 2011 à mai 2012**. Le projet travaille à étendre cette collecte de prix des produits agricoles à 2 marchés nationaux (Bangui et Berberati) et 2 marchés sous régionaux (Moundou au Tchad et Ngaoundéré au Cameroun) en fonction des opportunités de partenariat.

Ce système pilote d'information à dans sa première version des objectifs spécifiques orientés vers deux cibles principales :

***Pour les Organisation de Producteurs agricoles et d'élevage** :
Appuyer la prise de décision commerciale des Organisation de Producteurs de l'Ouham Pendé par l'information, la mise à disposition et l'analyse des variations de prix des produits agricoles et d'élevage dans les marchés voisins (sous préfectures et marchés de référence des pays voisins), ou dans les grandes zones voisines de demande en Centrafrique,

***Pour les partenaires humanitaires nationaux et internationaux** :
Informer et mettre à disposition des partenaires des données locales traitées, pour participer à l'analyse concertée des dynamiques nationales de sécurité alimentaire.

Au-delà d'un système d'information ou de surveillance, il est à noter que ce bulletin cherche à faire refléter une dynamique économique retrouvée dans cette partie de la Centrafrique, que cela soit à travers une Offre de produits issus de l'activité de simples agriculteurs/éleveurs ou des Organisations de Producteurs structurées autours des filières agropastorales, et à travers une Demande forte aussi bien au niveau nationale que sous régionale par les Acteurs Economiques.

1. Méthodologie utilisée :

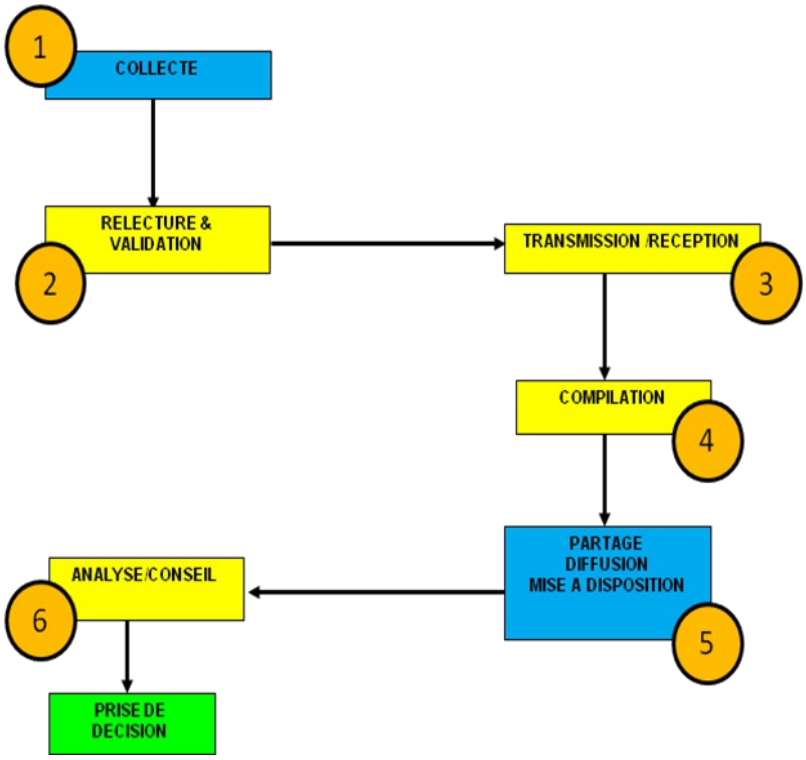

Les informations présentées dans ce bulletin sont issues du système d'information composé de 6 phases opérationnelles allant de la collecte (**1**) à l'analyse/conseil (**6**) en passant par la relecture/validation (**2**), la transmission/réception (**3**), la compilation (**4**) et le partage/ diffusion (**5**) (cf. **schéma n°1** ci contre).

Le travail de collecte est effectué à une fréquence hebdomadaire par 6 équipes locales composées d'agents de DRC et d'enquêteurs recrutés et formés localement. Chaque jour de collecte, un comité local restreint composé d'Acteurs Economiques Locaux (représentants d'Organisations de Producteurs et Commerçants Privés) d'une part et des agents du Ministère du Commerce présents, valide les prix après relecture de la grille du jour. Ces prix validés et transmis à un agent de DRC chargé du SIMUP, puis après compilation, les prix de tous les marchés sont envoyés chaque fin de semaine par téléphone pour affichage sur chacun des marchés de référence suivi (cf. **carte n°1** ci dessous). Ainsi, les prix de tous les marchés de l'Ouham Pendé sont connus des utilisateurs du SIMUP sur chaque site avant le prochain marché hebdomadaire. Ce bulletin est donc une compilation sur la durée de cet exercice de collecte et de diffusion locale pour un partage à plus grande échelle avec des précisions sur l'évolution et les tendances.

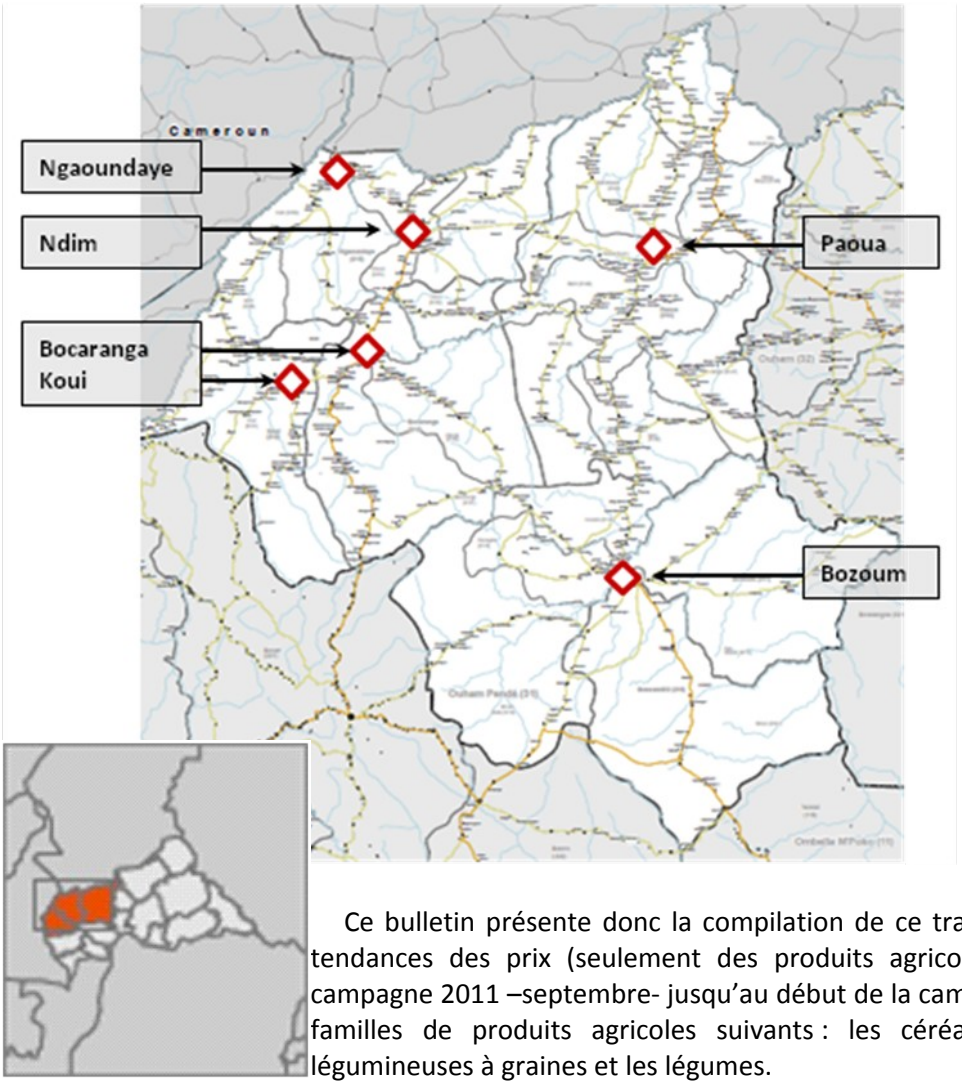

L'échantillon des produits suivis est composé de produits agricoles et d'élevage bruts soit : des céréales (maïs, riz et sorgho), des oléagineux (arachide, sésame), des légumineuses à graines (niébé), des amylacées (manioc), des légumes (oignon) et certains produits d'élevage (animaux sur pieds).

En termes de partenariats, le système bénéficie d'une première synergie avec les AEL et le MCI. D'autres partenariats, particulièrement avec les Services Techniques des Ministères compétents sur le sujet sont en cours de recherche pour le développement d'une approche plus large.

Ce bulletin présente donc la compilation de ce travail de collecte pour mettre en avant les tendances des prix (seulement des produits agricoles) depuis le début des récoltes de la campagne 2011 –septembre- jusqu'au début de la campagne agricole 2012 –mai- des différentes familles de produits agricoles suivants : les céréales, les oléagineux, les amylacées, les légumineuses à graines et les légumes.

2. Résumé de la situation des prix des produits agricoles dans l'Ouham Pendé de septembre 2011 à mai 2012

Les données suivantes sont à remettre dans un contexte de démarrage des récoltes avec, dès septembre 2011 un début de disponibilité au champs et donc d'offre sur les marchés en **arachide et maïs**, puis en **riz** à partir de novembre, suivi, dans le début d'année du **sorgho, niébé, oignon et sésame**. Cette offre sur les marchés est suivie dans ce bulletin jusqu'au premier semis de l'année suivante –mai 2012- marquée par le démarrage pour certains ménages en milieu rural de la période de soudure (diminution marquée ou fin des stocks vivriers) et de la période d'achat des semences pour la nouvelle campagne.

Le* ***graphique n°1* *ci dessous présente la tendance des prix de septembre 2011 à mai 2012 de 8 espèces vivrières principalement cultivées et échangées dans l'Ouham Pendé. Les prix sont reporté en FCFA / kg.*

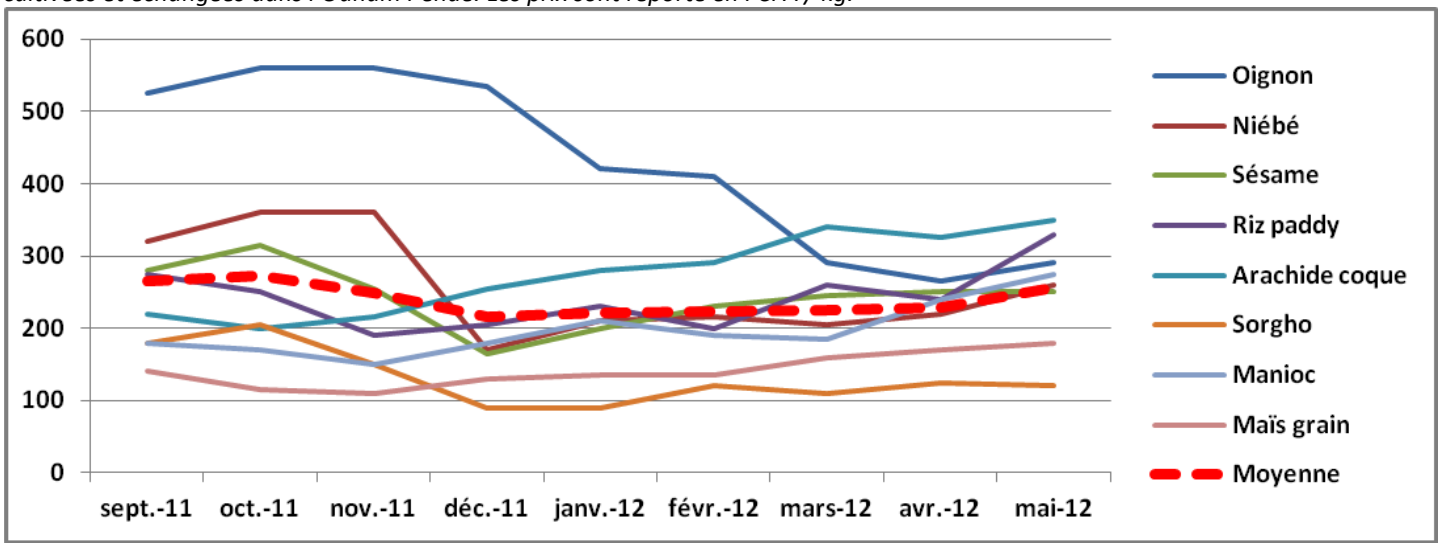

Les tendances des 6 marchés enquêtés durant cette période (cf. **tableau n°1** ci-dessous) montrent une évolution moyenne des prix quasi nulle **(+ 03%)** des produits agricoles bruts suivis avec des variations de **- 80% (Oignon) à + 60% (arachide coque).** L'évolution positive des prix est plus flagrante sur les espèces récoltées précocement dans la campagne (arachide, maïs, riz), pour les tendances négatives, elles sont plutôt suivies pour les espèces à récoltes tardives (décroissance des prix au moment des récoltes entre décembre et février).

Oignon	Sorgho	Niébé	Sésame	Riz paddy	Maïs grain	Manioc	Arachide coque
-80%	-50%	-25%	-10%	+20%	+30%	+50%	+60%

3. Analyse des prix par familles et espèces.

3.1. Les céréales

Les céréales échangées sont composées du **sorgho, du riz et du maïs**. Excepté le sorgho, les deux derniers produits sont vendus sur le marché de manière brute ou transformée, soit décortiqué (riz blanc) ou en farine (maïs). Le **graphique n°2**, ci-dessous présente les tendances de ces produits céréaliers.

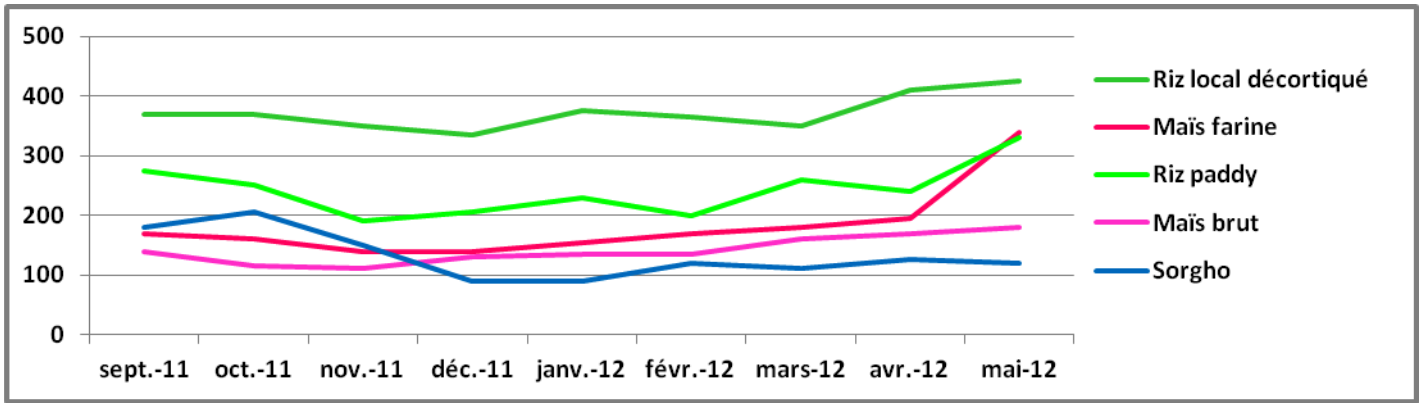

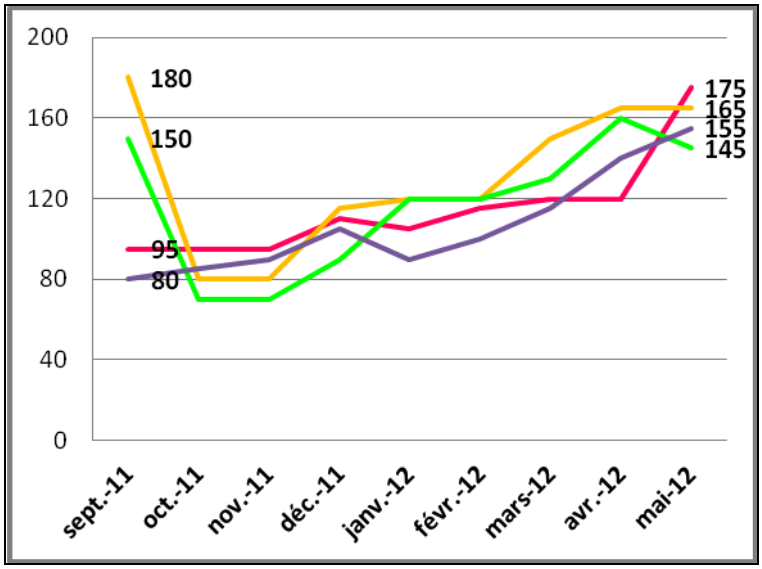

*__*Marché du MAÏS brut*__ dans les zones spécialisées (Ngaoundaye, **Bocaranga**, **Ndim**, **Koui**) (cf. **graphique n°3** ci contre). La tendance est réellement marquée par la récolte et la mise en marché après égrainage dès octobre, où les prix peuvent tomber de plus de 100% pour, en 6 mois reprendre leur niveau d'avant récolte. Ce marché est aussi marqué géographiquement entre des zones productrices (zones ci-contre) et les zones non spécialisées (Paoua et Bozoum) où, les prix moyens dans la période sont de 75 FCFA/kg plus hauts (190 FCFA pour 115 FCFA/kg), avec des écarts pour certains mois de l'année de plus de 120 FCFA/kg entre 2 marchés. Cela montre de fortes opportunités d'échanges sur les marchés intra-préfectoraux.

*__*Marché du RIZ*__. Avec une récolte 2011 estimée à plus de 1200 t, l'Ouham Pendé peut sur ses marchés, proposer une offre en riz local (**riz paddy** et **riz décortiqué localement**) permettant nettement de se distinguer du **riz d'importation** provenant d'Asie ou d'Amérique à travers les marchés du Tchad ou du Cameroun.

***Le graphique n°4 ci-contre** présente la situation globale des prix des 3 types de riz échangés sur **les marchés de l'Ouham Pendé**. Nous pouvons noter rapidement la différence de prix entre les riz blancs provenant du décorticage local (manuel ou mécanique) et les riz d'importation qui, en moyenne sur la période sont de 170 FCFA/kg plus élevés pour les riz importés. Le riz importé reste un produit de luxe et de fêtes.

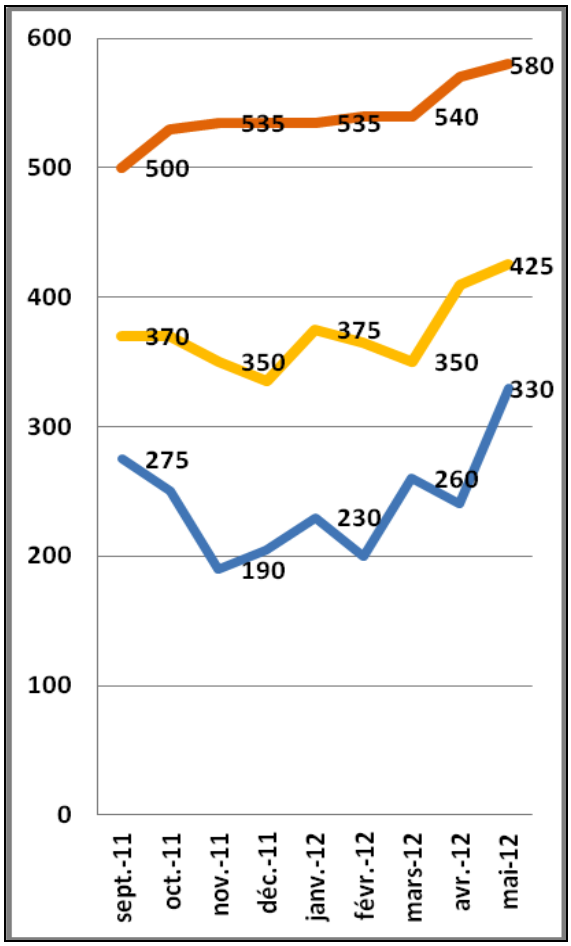

*Pour compléter l'analyse par un exemple, **le graphique n°5 ci-dessous** présente les données de **la zone de Ndim**, zone spécialisée dans la riziculture, disposant de plus de 120 ha de bas fonds, d'une Organisation de Producteurs rizicoles et d'une Coopérative, d'un magasin de stockage ainsi qu'une décortiqueuse mécanique de qualité. Nous retrouvons clairement l'influence de la période de récolte des mois d'octobre et novembre sur les prix du riz paddy ainsi que l'offre locale de riz décortiqué à un prix 30% moins élevé que le riz d'importation.

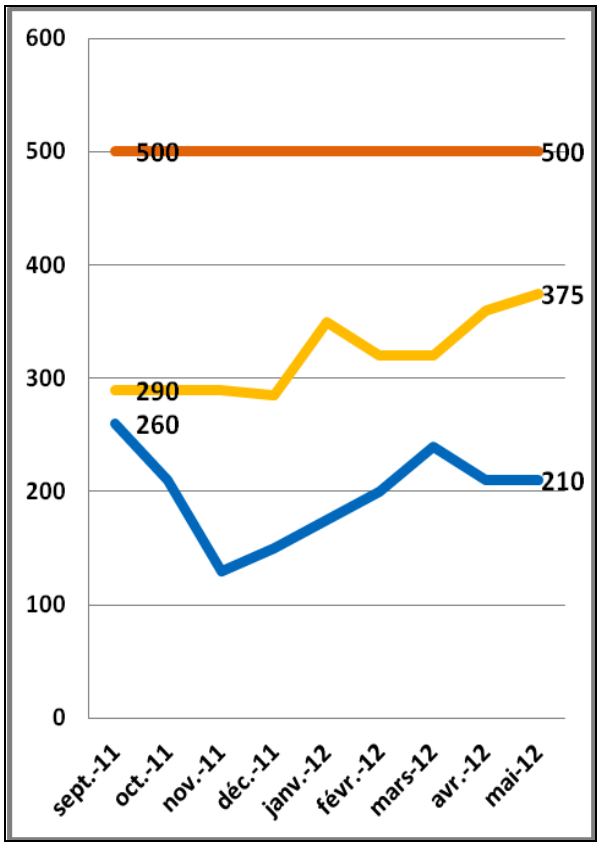

De plus, il faut noter la différence des prix de vente du riz paddy et du riz décortiqué localement à Ndim avec les prix pratiqués sur l'Ouham Pendé en général et en particulier à Bozoum, zone spécialisée aussi dans la riziculture (cf. tableau n°2 ci-dessous).

Le prix du riz vendu sur le marché de Bozoum (à 165 km de Ndim) est 80% (+ 160 FCFA/kg) plus élevé pour le riz paddy et 30% (+100 FCFA/kg) plus élevé pour le riz décortiqué. Cela montre une certaine compétitivité du riz de Ndim sur le marché intérieur de l'Ouham Pendé qui pourrait, même avec les coûts de transport actuels (40 à 50 FCFA/kg), atteindre le marché de Bangui via Bozoum.

Prix moyen en FCFA / kg (sur la période)	Ndim	Ouham Pendé	Bozoum
Riz Paddy	200	+ 40	+ 160
Riz Décortiqué Local	320	+ 50	+ 100

***Marché du SORGHO**. La tendance générale sur l'Ouham Pendé est marquée par une baisse de ces prix de vente dès novembre pour les plus précoces puis à partir du mois de décembre comme le montre le **graphique n°6** ci-contre. Nous pouvons aussi noter une réelle différence de prix entre les marchés des zones de Bozoum, Paoua et Ndim orientées dans la production de sorgho, où des écarts de prix de près de + 100 à +150% sont notables à certaines périodes (novembre 2011 ou encore avril/mai 2012). La aussi, une différence entre les différents marchés de l'Ouham Pendé est notable.

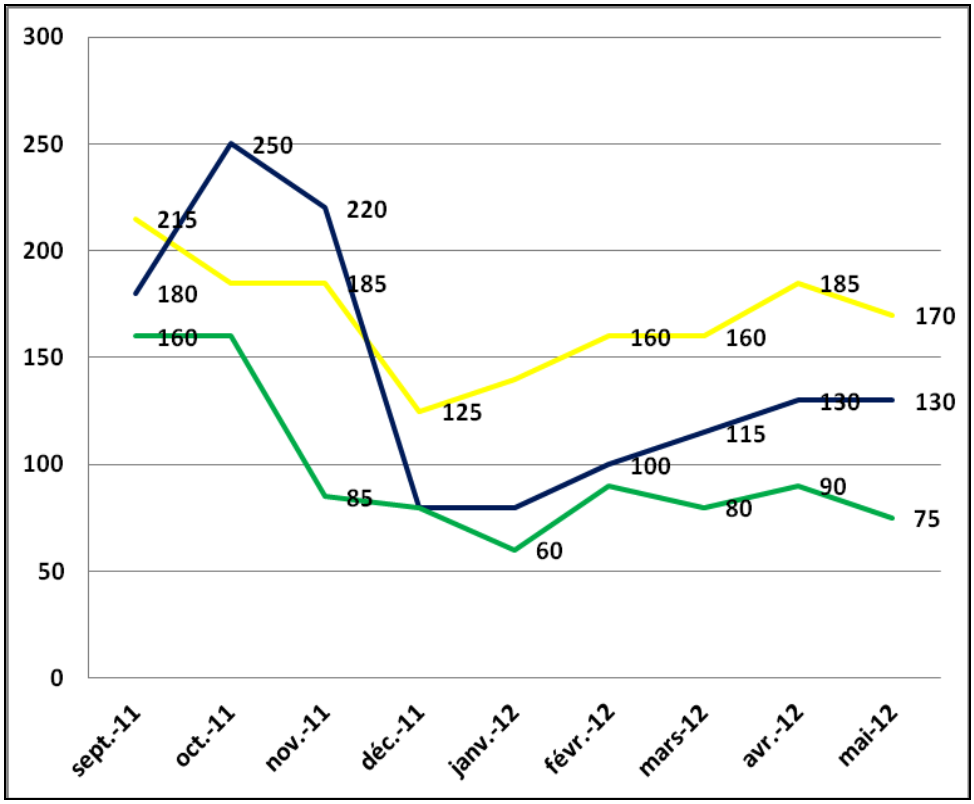

3.2. Les Oléagineux

Les oléagineux échangés principalement sur les marchés de la préfecture sont l'arachide et le sésame. Deux espèces dont les périodes de récolte se trouvent aux opposés de la campagne agricole, en début, dès août jusqu'à octobre pour l'arachide et à la fin, de décembre à février pour le sésame. Au même titre que le riz, l'arachide est présente sur les marchés en coque ou en graine (non décortiqué ou décortiqué). Le suivi des prix n'a pas pris en considération les pâtes ou les huiles issues de la transformation de ces oléagineux.

Le **graphique n°7** ci-dessous montre les tendances de prix à la baisse au moment des récoltes et l'écart de prix entre l'arachide graine et le sésame de plus de 150 FCFA/kg en moyenne dès le mois de décembre jusqu'au mois de mai.

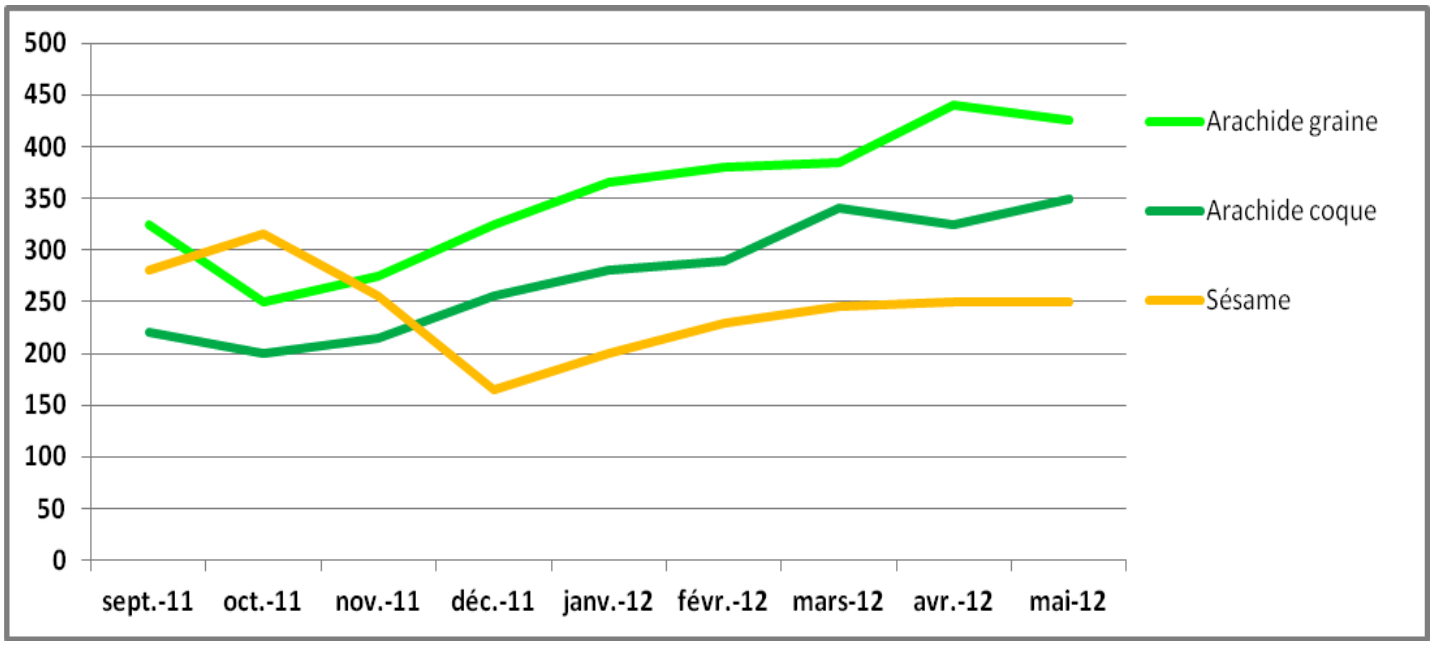

***Marché de l'ARACHIDE**. Zone reconnue pour sa production d'arachide, l'Ouham Pendé montre sur cette espèce un marché dynamique et fluctuant en particulier dans les 3 sous préfectures spécialisées sur cette filière, Paoua, Bozoum et Ngaoundaye. Ces 3 chefs lieux sous préfectoraux sont aussi 3 portes de sortie pour la commercialisation, respectivement vers le Tchad pour Paoua (marché de Moundou), vers Bangui pour Bozoum et vers le Cameroun pour Ngaoundaye (marché de Mbaiboum) ; nous pouvons penser que les prix sont influencés aussi par la demande venant de ces 3 différentes zones.

Les 2 **graphiques n°8 et n°9** ci-dessous présentent les tendances des prix de l'arachide coque d'une part et celle de l'arachide graine. Nous pouvons noter des fluctuations saisonnières similaires pour les 2 produits ainsi que des écarts moyens de l'ordre de 75 FCFA/kg, compris entre 50 FCFA et 115 FCFA/kg. Les 2 graphiques mettent en avant la tendance là aussi nettement marquée à la hausse des prix du marché de Bozoum par rapport à la moyenne de l'Ouham Pendé.

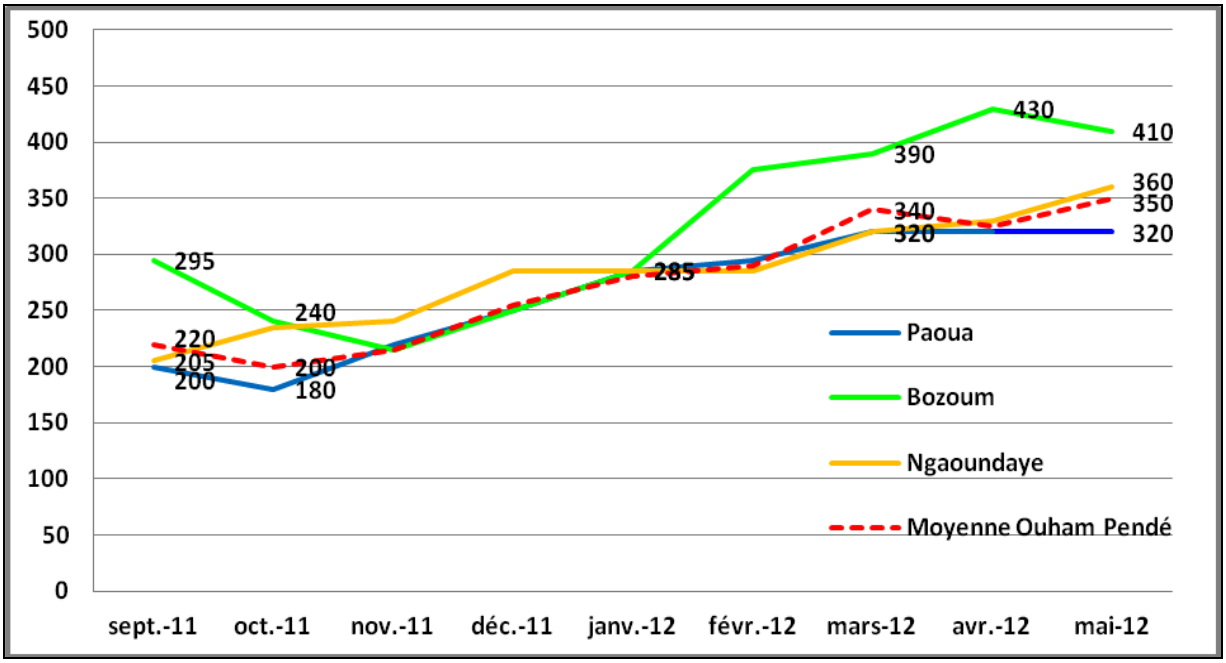

**Tendance des prix de l'arachide coque sur les marchés de Paoua, Bozoum et Ngaoundaye. (Graph n°8).*

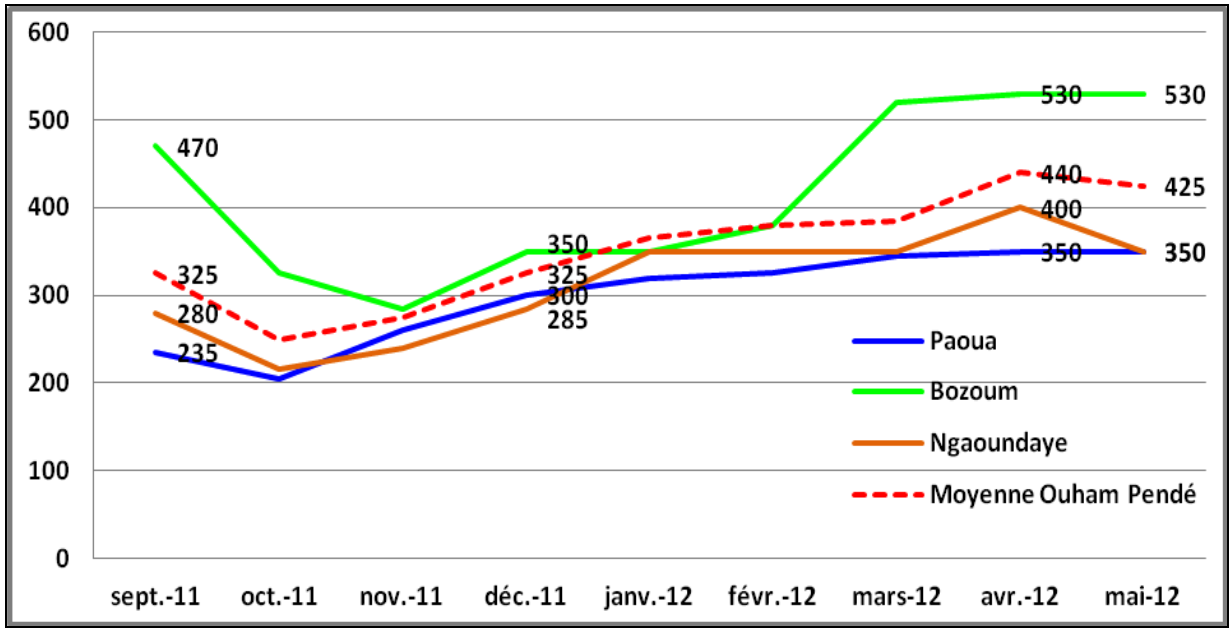

**Tendance des prix de l'arachide graine sur les marchés de Paoua, Bozoum et Ngaoundaye. (Graph n°9).*

****Marché du SESAME***.

Comme évoqué en introduction dans le **graphique n°7**, les prix du sésame se trouvent inférieurs à ceux de l'arachide graine de l'ordre de 160 FCFA/kg en moyenne dès le mois de décembre jusqu'à la fin de la période suivie. Ceci peut s'expliquer par une plus forte demande en arachide des grandes zones de commercialisation (Bangui, Berberati, Cameroun via Mbaiboum et le Tchad via Moundou). Il convient aussi de noter que l'arachide est majoritairement sollicitée pour la transformation en huile au niveau local même si le rendement en huile est de 10 à 15% inférieur à celui du sésame. Le marché du sésame est plutôt marqué par des achats sur pieds (cas de la zone nord de Paoua par des acheteurs tchadiens) et par une offre limitée sur les marchés par rapport à l'arachide. Toutefois, on note une demande particulière de la part de certains acteurs économique pour une exportation vers le Nigeria via le Cameroun ou le Tchad. Comme montré sur le **graphique n°10** ci-dessous, sauf sur le marché de Bozoum, les marchés suivent la période de récoltes à partir de décembre et présentent entre zones des différences notables de plus de 100 FCFA/kg.

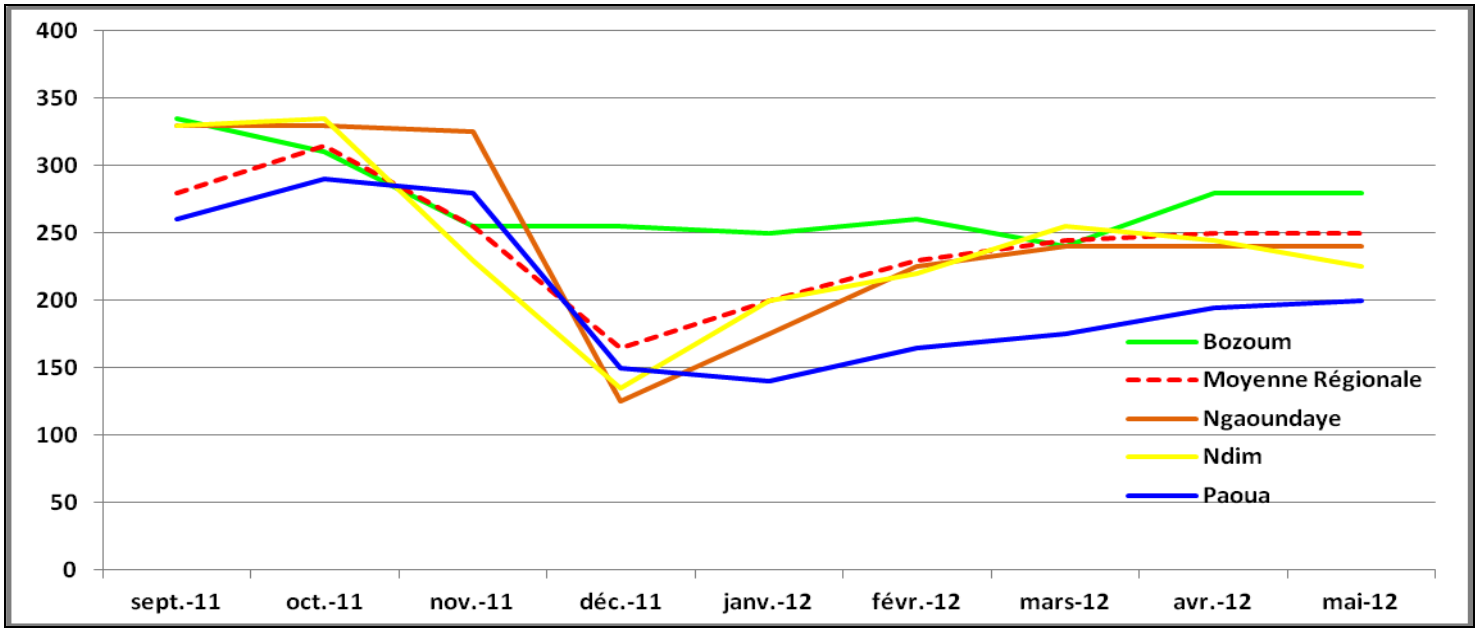

3.3. Les Amylacées

Le manioc est la seule amylacée surveillée par le SIMUP sur les marchés retenus, ni la patate douce, l'igname, le taro ou la pomme de terre n'ont été suivis. Le produit suivi est le manioc en cosette, c'est-à-dire séché, après récolte, rouissage, râpage. Ainsi, ce produit transformé doit être travaillé avant sa vente sur les marchés et ce processus, généralement effectué par les femmes, prend un temps important dans le calendrier de travail journalier. Ainsi, dans les périodes de forte demande de main d'œuvre sur les parcelles familiales les prix du manioc ont une tendance à augmenter. Dans le **graphique n°11** ci-dessous présentant les prix du manioc sur les 6 sites suivis, on remarque des augmentations au moment des périodes de récoltes du sorgho, niébé, sésame ainsi qu'à l'approche des périodes de préparation des nouvelles parcelles à partir d'avril-mai dès le retour des pluies. La hausse des prix est aussi favorisée par une forte demande dans les zones d'exploitation artisanale des mines d'or de l'Ouham Pendé (Bozoum, Bocaranga, Paoua), ajouter à cela le tarissement des eaux de rouissage des tubercules durant la saison sèche par manque d'infrastructures appropriées pour la transformation telle que les bacs de rouissage. Il est à noter aussi que la demande de manioc est forte et reste constante toute l'année de la part de la population et doit être mise en rapport avec une offre relativement faible eu égard à une production en stagnation voire même en baisse caractérisée par de faibles surfaces cultivées et de faibles rendements à l'unité de surface (cultures associées, attaques –mosaïque, cochenille-, faible diffusion de variétés améliorées et résistantes,…). L'offre du manioc en quantité reste un défi majeur sur les 6 marchés de référence de l'Ouham Pendé.

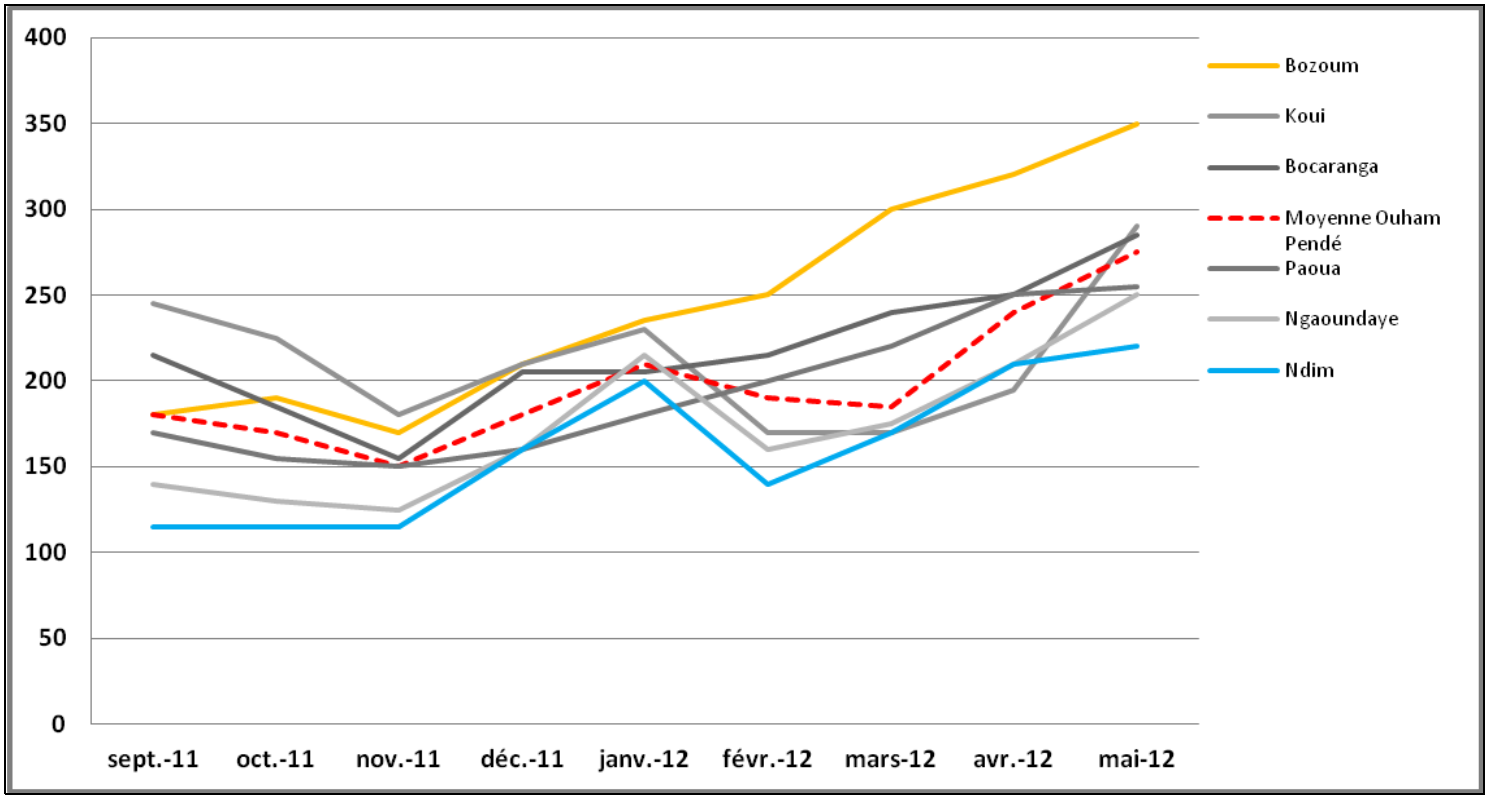

3.4. Les Légumineuses à graine

Sur le sujet des légumineuses à graine, le haricot (niébé) à été suivi comme principale produit de cette famille. Le soja cultivé dans les zones de Ngaoundaye, Bocaranga et Bozoum ainsi que les lentilles (haricot mungo) cultivées dans la zone de Paoua ne seront pas présentés dans ce bulletin par manque de données. Comme évoqué dans le **graphique n°12** ci-dessous, le prix du niébé sur les grandes zones de production que sont Ndim, Ngaoundaye et Paoua est en baisse à partir de décembre jusqu'à mai, par contre sur le marché de Bozoum qui dépend des autres zones pour l'offre, le prix est supérieur au delà de 250 FCFA/kg. On constate une augmentation de prix sur les 6 marchés à partir d'août jusqu'à novembre. Cela s'explique par la baisse des quantités stockées dûe au déstockage pour la vente et la consommation en période de soudure par les producteurs.

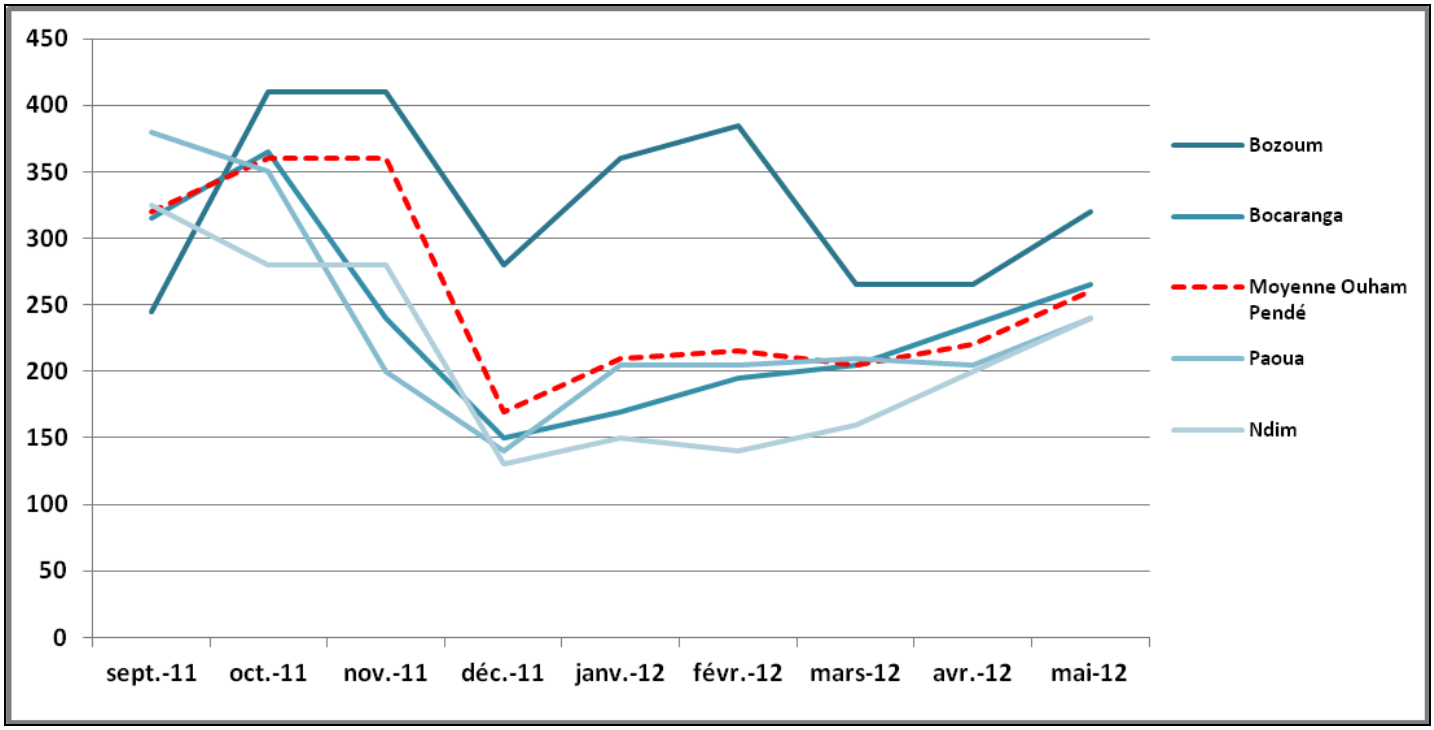

3.5. Les Légumes

Le légume mis en avant dans ce bulletin est l'oignon. Depuis la relance de la filière de production dans l'Ouham Pendé, ce produit présente une opportunité économique pour les producteurs car il est cultivé sur 2 saisons dans l'année, en contre saison de novembre à mars et en saison des pluies de aout à décembre. Ainsi, nous pouvons noter une première tendance à la baisse des prix à partir de décembre suivi de la seconde récolte de contre saison à partir d'avril-mai. Cette tendance à la baisse est aussi accentuée par l'arrivée des produits d'importation en provenance du Tchad dès la fin de la saison des pluies par une meilleure praticabilité des pistes au nord de Paoua.

Le marché de l'oignon sur l'Ouham Pendé est marqué par une forte volatilité des prix pratiqués, avec les plus grands écarts de l'ordre de 600 FCFA/kg entre 2 zones et 2 périodes.

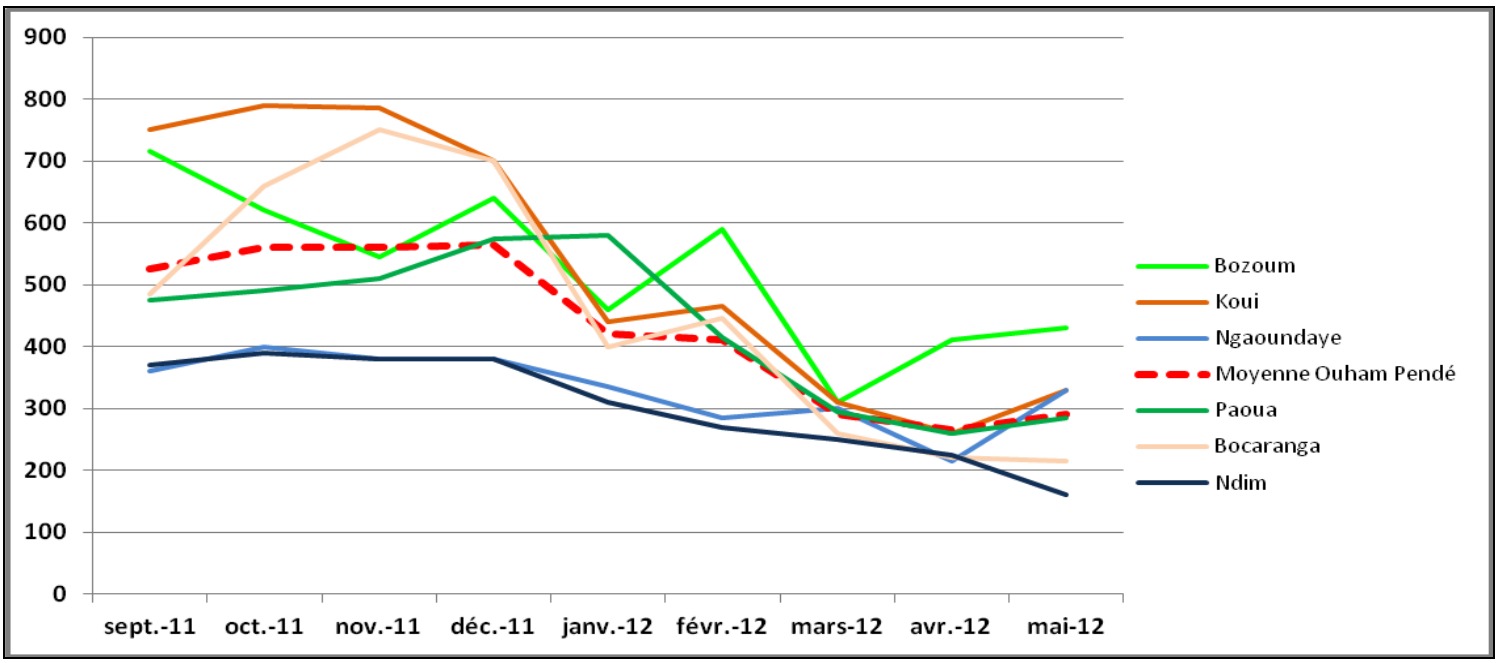

Conclusion :

Les marchés des produits vivriers de l'Ouham Pendé sont caractérisés par une volatilité forte des prix des produits agricoles de manière saisonnière. Peu de produits suivis sont stables sur l'ensemble de la période si ce n'est peut être les céréales. Cette forte variation des cours s'explique déjà par une économie agricole en relèvement mais encore faible basée sur des moyens de production, des surfaces, des rendements agricoles limités et une structuration des filières naissante dans la zone, ne pouvant permettre l'autosuffisance alimentaire et l'assurance des moyens d'existence des populations de l'Ouham Pendé par une commercialisation organisée et maitrisée. Cependant, l'Ouham Pendé reste la zone de la Centrafrique ayant le plus fort potentiel et les meilleures opportunités de développement grâce à son histoire, son terroir, ses influences voisines (Tchad, Cameroun) et ses débouchés offerts.

Ce premier bulletin aura permis un aperçu de l'activité commerciale des marchés de l'Ouham Pendé et des tendances dans les filières agricoles porteuses aussi bien pour les acteurs extérieurs qu'intérieurs à la zone. Ces informations sont faites pour être recoupées avec d'autres afin de mieux les valider et aussi les analyser pour comprendre plus en détails les mécanismes de l'Offre et la Demande dans cette partie du pays.

Les futurs bulletins porteront bien entendu sur l'évolution et les tendances mais aussi sur la mise en lumières de certaines filières et des marchés. Avec les partenariats en recherche, DRC compte ouvrir le suivi à l'extérieur de la RCA sur les marchés Tchadiens et Camerounais ainsi que dans d'autres zones du pays telles que Berberati et Bangui afin de compléter l'information à vocation commerciale pour les principaux bénéficiaires, les membres des Organisations de Producteurs.